

Halte aux abus patronaux

toutes et tous dans la rue
1^{er} juin prochain !
place Neuve 13h30

place du Molard
jonction avec la manifestation USS

pont du Mont-Blanc
place des 22-Cantons
rue de Lausanne
place des Nations

**Assez de ce système qui ne profite
qu'aux plus riches !**

**Davantage
de droits pour les salariés-es !**



Cadeaux fiscaux, dividendes en hausse et bonus démentiels d'un côté. Démantèlement des services publics, dumping salarial et licenciements de masse de l'autre côté.

Le développement économique n'a jamais été aussi inégalitaire à Genève comme partout ailleurs en Europe. Alors que les responsables patronaux et politiques n'ont cessé d'invoquer la crise économique européenne pour justifier de nouvelles attaques contre les salariés-es, une minorité, composée de patrons et de gros actionnaires, profite pleinement de la crise pour s'enrichir sur le dos de la majorité de la population.

Des inégalités toujours plus scandaleuses !

A Genève, en 2010, le 10 % des salariés les mieux payés se partagent le 30 % de la totalité de la masse salariale tandis que 50 % des salariés doivent se contenter du 25 % seulement de la masse salariale.

Les inégalités sociales et salariales n'ont cessé de se creuser au cours de la première décennie de ce siècle.

Bien qu'il existe 141 Conventions Collectives de travail en vigueur et 6 Contrats Types de travail dans le canton, 54 % des salariés-es du secteur privé sont sans autre protection que le Code des obligations. Selon les statistiques de la population active résidente de 2011 (donc sans les frontaliers), 25 % des salariés-es sont cantonnés-es dans la précarité des CDD, du travail sur appel, des places de stages peu ou pas rémunérées, et le statut de « free-lance » ou de faux indépendant. Le travail intérimaire explose avec la crise : 19'228 personnes en 2004 et 27'336 en 2011, une augmentation de 42 % en quelques années ! L'intérim concerne à présent 12,8 % des salariés-es. Une fragi-

lisation des contrats de travail qui bénéficie directement aux patrons.

Pressions sur les salaires !

Les patrons profitent de la mise en concurrence des salariés-es les uns-es contre les autres, par-dessus les frontières, pour exercer une pression constante sur les salaires. En 2000, 15.1 % des salariés-es du canton avaient un bas salaire. Cette proportion est passée à 18.5 % en 2010, soit près de 55'000 personnes ! Alors qu'en Suisse, depuis la Seconde guerre mondiale, le salaire médian nominal n'a fait qu'augmenter année après année, à Genève, pour la première fois, le salaire médian a reculé entre 2008 et 2010 ! Cette baisse a touché essentiellement les salariés-es effectuant des activités simples et répétitives (-0.4 %) contrairement aux postes les plus exigeants et de direction (+2.7 %). On observe une baisse du salaire médian dans les secteurs de la santé privée, de l'industrie des machines, de l'action sociale, de l'édition,...

Le chômage et les licenciements comme moyen de pression sur les salaires

La pression sur les salaires a aussi été alimentée par une politique du chômage visant à précariser toujours plus les salariés-es. Les licenciements sont devenus un outil de gestion du personnel courant pour les patrons.

Les licenciements de délégué-es syndicaux, défendant les conditions de travail de leurs collègues, se sont ainsi multipliés en toute impunité (le droit suisse interdit toute réintégration) aussi rapidement que les plans de restructuration du personnel pour garantir les bénéfices des entreprises et « rassurer » les investisseurs financiers.

Alors que jusqu'à la fin des années 80, l'office cantonal de l'emploi enregistrait moins de 500 nouvelles inscriptions au chômage par mois, au cours des dernières années, ce sont plus de 1'500 travailleuses et travailleurs qui, chaque mois, s'inscrivent pour pouvoir bénéficier de l'assurance chômage.

Une assurance sociale que les patrons et les parlementaires bourgeois réduisent année après année comme peau de chagrin, conditionnant les prestations à l'acceptation de n'importe quel emploi.

Des assurances en peau de chagrin

Si aujourd'hui le canton de Genève compte près de 15'000 personnes à l'assurance-chômage, il ne faut pas oublier que, ces trois dernières années, c'est à peu près le même nombre qui est arrivé en fin de droit (12'000) et a donc été sorti des statistiques. Près de 750 chômeurs en fin de droit se retrouvent actuellement occupés dans des Emplois de solidarité (EDS), payés entre 3'225 et 4'225 francs par mois pour effectuer des travaux qui pourraient parfaitement être assumés par des salariés rémunérés avec des salaires usuels, notamment dans la fonction publique réalisant au passage d'importantes économies.

Dans cette situation, en 2010 à Genève, 12,4 % de la population a bénéficié de

Votations fédérales du 9 juin

La CGAS appelle à voter **Non aux « mesures urgentes » sur l'asile ! Non le 9 juin 2013 !**

Sauvons ce qui reste du droit d'asile, en refusant des mesures qui vont à l'encontre de la définition même de réfugié tel que prévu par la Convention de Genève.

l'aide sociale, soit 56'331 personnes. Le nombre de ces personnes a augmenté de 32 % en 3 ans et 1/3 de cette augmentation est due à l'introduction de la révision de la loi sur l'assurance chômage.

Des pauvres toujours plus pauvres, des riches toujours plus riches !

Une note de mars 2013 de l'Office cantonal de la statistique, revenant sur l'évolution des données fiscales des personnes physiques de 2003 à 2009, dresse le constat suivant: « Si le revenu des 10 % de contribuables les plus aisés augmente de 12 % au cours de cette période, celui des 10 % de contribuables les moins aisés recule de 35 % ». En 2009, le revenu annuel brut des 10 % de contribuables les plus aisés est au moins 29 fois supérieur à celui des 10 % des contribuables dont les revenus sont les plus faibles. Ce rapport était de 1 à 17 en 2003.

Inégalités pendant la vie active... et au-delà !

Depuis maintenant une vingtaine d'années, les attaques contre les prestations de retraite se sont multipliées, réduisant notamment massivement les rentes LPP du deuxième pilier. Un nouveau paquet de réformes est en préparation au niveau fédéral. Au menu: augmentation de l'âge de la retraite (notamment celle des femmes), diminution des rentes LPP (en ne tenant pas compte du référendum syndical victorieux sur le taux de conversion), suppression des possibilités de retraite anticipée,...

Démantèlement des services publics au nom de l'austérité budgétaire et de la crise des recettes

Les attaques contre les conditions de travail ne concernent pas que les employés du secteur privé. Depuis maintenant une quinzaine d'années, les employé-es du secteur public doivent faire face à des mesures d'austérité toutes plus sévères les unes que les autres.

C'est ainsi que le Conseil d'Etat prévoit de geler les salaires jusqu'en 2016 au moins, de supprimer les retraites anticipées ou encore de supprimer le pont de fin d'année pour le personnel.

Des mesures qui ne sont pas sans conséquences sur la qualité des services publics: aux Hôpitaux universitaires 120 postes seront supprimés d'ici la fin de l'année, les postes coupés dans l'enseignement entraîneront l'augmentation des élèves par classe, sans parler de l'augmentation des taxes qui guettent les étudiant-e-s des HES et universités. Les prestations sont également à la baisse du côté des EMS ou des soins à domicile.

Le Département de l'instruction publique a engagé des EDS (Emplois de solidarité payés 3'225 francs bruts par mois, ce qui laisse un salaire net mensuel de 2'900 francs!) pour s'occuper de l'intégration scolaire d'enfants en situation de handicap... Autant d'économies faites sur le dos du personnel et au détriment du service public.

Prenons l'argent là où il se trouve au lieu d'aligner les cadeaux fiscaux !

Après des années de cadeaux fiscaux aux entreprises et aux grosses fortunes, voilà que l'on entend les discours des caisses vides pour justifier des demandes de sacrifices obligés du côté des salarié-es. Au nom de la dette publique, on voudra bien renoncer à certains services publics. Et pourtant, de l'argent il y en a: par exemple celui très largement défiscalisé qui se trouve aux mains d'une infime minorité. 3'217 personnes (représentant 1.3 % de la population genevoise) déclaraient en 2009 une fortune supérieure à 5 millions de francs. La fortune cumulée de ces privilégiés équivalait à 4 fois le montant total de la dette du Canton. Une taxe exceptionnelle de 25 % sur leur fortune effacerait d'un trait la dette cantonale!

Sans parler des bénéfices des grandes entreprises qui ne cessent d'augmenter, année après année. En 2012 ce sont 182 millions pour Lonza, 452 millions pour COOP, 1.5 milliard pour Crédit Suisse, 1.7 milliard pour Swisscom, 9.6 milliards pour Novartis... autant d'entreprises qui licencient et suppriment des postes en masse! Ces milliards de bénéfices, gagnés sur le dos des salarié-es, sont largement sous-fiscalisés. Et dernièrement, pour maintenir les privilèges fiscaux des grandes multinationales actives à l'étranger, les autorités cantonales genevoises ont annoncé vouloir réduire massivement l'impôt sur les bénéfices des entreprises: une perte de 500 millions de francs par an dans les caisses de l'Etat ou l'équivalent de 5'000 postes de travail pour la fonction publique.

Pour modifier cette situation: un programme d'urgences syndicales s'impose !

- 1) Parce que la proportion des bas salaires est passée de 15.1 % à 18.5 % : **OUI au Salaire minimum à 4'000 francs par mois**
- 2) Parce que les patrons voyous ne **doivent pas être impunis**: **OUI à l'initiative syndicale pour le renforcement du contrôle des entreprises**
- 3) Parce que le 10 % des salarié-es les mieux rémunéré-es s'accaparent le 30 % de la masse salariale: **OUI à l'initiative 1:12 contre les rémunérations abusives des patrons**
- 4) Parce que la révision de la LACI a réduit les droits des chômeurs, la CGAS lancera en 2014 des initiatives populaires cantonales pour améliorer les droits des chômeurs en fin de droit (rente pont AVS et droit à la formation)
- 5) Parce que les entreprises accumulent des bénéfices astronomiques sur notre dos et que le 1 % des plus riches contribuables détient le 40 % de la fortune totale du canton soit l'équivalent de 4 fois la dette cantonale: **NON aux cadeaux fiscaux pour les patrons et gros actionnaires! OUI à la défense et au développement des Services publics !**
- 6) Parce que, de l'argent, il y en a y compris pour financer les retraites: **NON au démantèlement des retraites OUI à l'initiative syndicale AVS+**

Face au scandale des abus patronaux, pour plus de droits pour les salarié-es:

toutes et tous dans la rue le samedi 1^{er} juin 2013

Organisation: CGAS Communauté genevoise d'action syndicale = APC, ASEB, AvenirSocial, GaraNto, H&GU, kapers, New Wood, SEC, SEV, SIT, SSF - eldp, SSM, SSP, SSPM, SYNA, Syndicom, Transfair, UNIA, USDAM

avec le soutien de : Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné, Parti socialiste, solidaritéS, Les Verts, DAL, La Gauche-Genève, les communistes, Association de défense des chômeurs, Mouvement populaire des familles, ATTAC, Parti du Travail, ALCIP, Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève, Stopexclusion - coordination contre l'exclusion et la xénophobie (état au 14-05-2013)